

**Avis de demande de participation
à une audience publique de l'Office national de l'énergie**

**TransCanada PipeLines Limited
Projet du réseau principal Est**

L'Office national de l'énergie a reçu une demande de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada) sollicitant l'autorisation de construire et d'exploiter le projet du réseau principal Est, qui consiste en un nouveau gazoduc de quelque 245 km de long, ainsi que les installations connexes, comportant quatre tronçons et s'étendant, en Ontario, d'un point situé près de Markham à un point non loin de la collectivité d'Iroquois. Sur environ 195 km de sa longueur prévue de 245 km, le pipeline serait adjacent à des emprises existantes de pipelines, de voies ferrées et de routes publiques.

La demande relative au projet du réseau principal Est a été déposée afin que TransCanada puisse continuer à s'acquitter de ses obligations commerciales après la cession proposée de certaines installations du réseau principal au Canada à Oléoduc Énergie Est Ltée, en vue de leur conversion du transport de gaz naturel au transport de pétrole brut (la cession d'actifs). La cession d'actifs représente une partie de la demande concernant Énergie Est. Dans la demande concernant le réseau principal Est, TransCanada ne sollicite pas d'autorisation aux termes de la partie IV de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, ayant trait au recouvrement du coût du projet au moyen de droits.

La demande de TransCanada et une description du projet du réseau principal Est se trouvent dans le site Web de l'Office, à l'adresse www.neb-one.gc.ca.

Le projet du réseau principal Est et le projet Énergie Est seront examinés par un même comité d'audience composé de trois membres de l'Office. Tous les éléments de preuve déposés à l'égard des deux projets seront soupesés. Cette façon de procéder a été jugée la plus efficace pour mener à bien un examen en profondeur. Les détails relatifs à l'audience seront fournis une fois que le processus de demande de participation sera terminé. Le site Web de l'Office renferme de plus amples renseignements sur le comité d'audience.

L'Office travaille présentement à déterminer si la demande concernant le projet du réseau principal Est est complète. L'établissement de l'exhaustivité d'une demande constitue une étape préliminaire initiale, au cours de laquelle l'Office détermine si une demande est suffisamment complète et si elle peut être soumise à son examen. Le cas échéant, l'Office convoque une audience afin de recueillir la preuve des parties autorisées à participer à l'issue du processus de demande de participation. Aucun renseignement déposé avant que l'Office n'ait déterminé que la demande est complète ne sera versé au dossier de l'instance.

Participation à l'audience

La liste des questions se trouve dans le site Web de l'Office et fait partie du formulaire de demande de participation visant le projet du réseau principal Est.

Les personnes désireuses de participer à l'audience relative au projet du réseau principal Est doivent en faire la demande à l'aide du formulaire. Les questions de nature commerciale et économique ayant trait au projet du réseau principal Est seront abordées dans le cadre de l'examen du projet Énergie Est. Pour exposer leur point de vue au sujet de ces questions, les personnes intéressées doivent présenter une demande de participation au moyen du formulaire relatif à l'instance sur le projet Énergie Est.

Les personnes qui présentent une demande de participation doivent y décrire clairement leurs intérêts et en quoi ces intérêts sont liés à la liste des questions. Les personnes ou les groupes qui, de l'avis de l'Office, démontrent qu'ils sont directement touchés par le projet seront autorisés à participer à l'audience et les personnes ou groupes qui possèdent des renseignements pertinents ou une expertise appropriée pourraient l'être.

L'Office encourage la collaboration ou le regroupement des personnes qui ont des intérêts semblables ou qui présenteront une preuve similaire. Les groupes devraient remplir un seul formulaire et préciser le nom des personnes qui prendront la parole en leur nom.

Le formulaire de demande de participation sera accessible à partir du site Web de l'Office **du 3 février au 3 mars 2015**. Il importe de respecter toutes les dates limites indiquées.

La date limite pour présenter une demande de participation est le 3 mars 2015, à midi (Heure Normale des Rocheuses).

Pour accéder au formulaire de demande de participation, sélectionnez « TransCanada - Réseau principal Est » à partir du menu situé du côté droit de la page principale du site Web de l'Office. Le lien vers la [demande de participation](#) figurera dans le menu situé du côté droit de la page Web du projet du réseau principal Est.

Équipe de conseillers en processus

L'équipe de conseillers en processus de l'Office donnera des renseignements généraux et fera un survol étape par étape du processus de demande de participation, au moyen de séances en ligne. Le formulaire de demande de participation et le calendrier des séances d'information se trouvent à www.neb-one.gc.ca, de même que des renseignements sur le processus d'audience de l'Office et sur l'aide financière aux participants.

Si vous avez des questions sur le processus ou si vous avez besoin d'aide pour accéder au site Web ou au formulaire de demande de participation, adressez-vous à l'équipe de conseillers en processus du projet du réseau principal Est.

Courriel : GazoducEst.Aide@neb-one.gc.ca

Téléphone : 403-292-4800

Numéro sans frais : 1-800-899-1265

Madame Katherine L. Murphy

Agente de communications, Office national de l'énergie

Courriel : KatherineL.Murphy@neb-one.gc.ca

Téléphone : 587-538-2120

Téléphone sans frais : 1-800-899-1265